

# **Les engagements d'Airbnb pour un tourisme responsable**



Airbnb a été créé pendant la crise de 2008 afin de permettre à tout un chacun de partager son logement – généralement le plus important poste de dépense d'un ménage – pour disposer d'un revenu complémentaire. Depuis lors, les hôtes ont accueilli 825 millions de voyageurs dans 220 pays et régions du monde, bénéficiant ainsi de 90 milliards d'euros.

Airbnb permet à de nombreux hôtes d'être plus autonomes sur le plan économique. Dans le monde, environ la moitié des hôtes affirme que ces revenus complémentaires leur permettent de couvrir leurs charges et dépenses quotidiennes.

Depuis sa création, Airbnb a toujours travaillé main dans la main avec les hôtes, les voyageurs et les communautés qui les entourent. Nous travaillons déjà en collaboration avec des centaines de gouvernements et d'organisations pour aider les hôtes à louer leur logement dans le respect des réglementations locales, et à payer les taxes qui leur incombent. A titre d'exemple, plus 2,1 milliards d'euros de taxes touristiques et hôtelières ont été reversées dans le monde à ce jour par Airbnb aux autorités locales.

La France, pays qui a vu naître les premiers hôtes sur Airbnb, juste après les Etats-Unis, représente aujourd'hui l'une des plus grandes communautés d'hôtes et de voyageurs en Europe. Un français sur trois utilise Airbnb pour louer son logement ou partir à la découverte

de nouvelles destinations, en France comme à l'international.

Alors que notre communauté d'hôtes s'est développée, nous avons travaillé avec le gouvernement français sur la mise en place de solutions efficaces et durables, au bénéfice du plus grand nombre :

- En 2018, nous avons généralisé la collecte automatique de la taxe de séjour. Nous la collectons aujourd'hui dans plus de 29 000 communes françaises. A la fin 2019, ce sont 120 millions d'euros ont été automatiquement reversés aux villes françaises.
- En 2019, nous avons mis en place le blocage automatique des nuitées à 120 jours pour les résidences principales afin d'aider les hôtes à respecter la limite autorisée.
- Depuis 2020, nous transmettons à l'administration fiscale les montants gagnés par les hôtes dans les plus strictes conditions de sécurité et conformément à la loi. Nous **partageons également des informations aux municipalités** afin de rendre plus simple leur contrôle du respect des réglementations locales.

The values of working in collaboration with communities to help drive economic empowerment are more important now than ever before.

Aujourd'hui plus que jamais, nous voulons travailler avec l'ensemble de nos parties prenantes au développement d'un tourisme responsable durable.

Alors que la pandémie Covid-19 touche la vie quotidienne et l'activité économique des commerces et entreprises du monde entier, les voyageurs sont plus désireux encore de se retrouver avec leurs proches dans un environnement sûr. L'industrie du voyage a fait preuve de résilience pour offrir aux voyageurs des séjours porteurs de sens, proches de chez eux, en toute sécurité. Au travers de leurs déplacements, les voyageurs ont contribué au soutien des hébergeurs en ces temps difficiles, avec un impact positif sur les territoires où ils se trouvent.

Les hôtes français qui ont accueilli leurs premiers voyageurs depuis le début de la pandémie ont bénéficié jusqu'à aujourd'hui de 125 millions d'euros de revenus. Pour le seul été 2020, les hôtes français des zones non urbaines ont quant à eux gagné 1 100 €\* chacun en accueillant des voyageurs.

A peine un an après le début du premier confinement, quatre Français sur cinq déclarent avoir l'intention de passer leurs vacances en France cette année\*\*.

En réponse à ces tendances, Airbnb annonce ce jour une série d'engagements destinés à stimuler le développement d'un tourisme responsable, au bénéfice de tous les territoires et de leurs populations :

\* Revenus médians entre le 1er Juillet et le 31 Août 2020

\*\* Selon un sondage BVA commandé par Airbnb et réalisé auprès d'un panel de 1002 citoyens français entre le 20 et le 21 janvier.

# Favoriser l'application de la réglementation

Sur Airbnb, la grande majorité des hôtes sont des habitants respectueux des réglementations locales. A Paris, en 2020, plus de 95% des logements entiers ont été loués moins de 120 nuits par an.

Pour aller plus loin, Airbnb s'engage à travailler en partenariat avec les municipalités afin de veiller à ce que l'ensemble des annonces de logements entiers loués en courte durée sur Airbnb soient enregistrées auprès des autorités locales.

- Dès le deuxième trimestre 2021, Airbnb s'engage à bloquer la réservation de séjours de courte durée pour toute annonce de meublé de tourisme dépourvue de numéro d'enregistrement à Paris, Lyon et Bordeaux.
- L'obligation de disposer d'un numéro d'enregistrement sera ensuite étendue à d'autres grandes villes françaises. Ainsi au cours du second semestre 2021, le blocage des annonces sera effectif à Lille, Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg et Toulouse.
- Airbnb partagera chaque année avec ces villes des données qui leur permettront de mesurer les effets de cette initiative. La plateforme s'engage également à soutenir le gouvernement dans l'élaboration d'une interface de partage de données (API) destinée aux villes. Cette dernière a vocation à leur permettre de comparer plus facilement les données partagées par les différentes plateformes pour s'assurer du bon respect de la réglementation par chaque hôte.

- Les villes françaises pourront également disposer d'un accès officiel au « **Portail des Villes** » créé en 2020 par Airbnb. Elles pourront disposer, si elles le souhaitent, de ce guichet unique en ligne où elles trouveront rassemblées des données sur l'activité des locations de meublés de tourisme ou encore la collecte de la taxe de séjour, et où elles pourront signaler certaines annonces qui leur semblent problématiques.
- Au cours de l'année 2021, Airbnb continuera d'aller à la rencontre des responsables de toutes les villes concernées, afin de leur présenter ces nouveaux outils et échanger sur la meilleure manière de travailler ensemble pour garantir le succès de ces dispositifs.

# Permettre à chacun de bénéficier des retombées économiques du tourisme

La pandémie n'a pas seulement touché les grandes villes. Elle a aussi eu d'importantes conséquences pour les villes moyennes et les zones rurales.

Collectant la taxe de séjour dans plus de 29 000 communes françaises, Airbnb souhaite permettre à une plus grande diversité de territoires de bénéficier du développement du tourisme.

La plateforme lance ainsi un plan d'actions pour soutenir tout au long de l'année la relance du tourisme dans les villages de montagne et dans les zones rurales.

- **Soutenir les villages de montagne, particulièrement touchés par la crise**

Nous soutiendrons particulièrement les stations de montagne qui ont souffert de la fermeture des remontées mécaniques cette année. Nous encourageons la réservation de séjours pendant les vacances d'hiver grâce au lancement d'une campagne d'emails et de promotion sur les réseaux sociaux, visant à mettre en évidence les séjours et les expériences à faire en montagne, au-delà du ski traditionnel.

Nous mettrons également en avant les activités que proposent les stations quelle que soit la saison, afin de développer leur attractivité tout au long de l'année. Nous avons, en outre, signé un nouveau partenariat avec la commune de La Clusaz en Haute Savoie afin de promouvoir les séjours hors saison et l'attractivité du village.

- **Encourager le développement du tourisme rural**

Airbnb travaillera également main dans la main avec les collectivités locales et ses partenaires, parmi lesquels le leader de l'agrotourisme Bienvenue à la Ferme et l'Association des Maires Ruraux de France, à la stimulation de l'offre et à la croissance du potentiel touristique des campagnes françaises.

Nous allons ainsi encourager les voyageurs à visiter la France rurale en 2021, grâce à de nouveaux partenariats et à plusieurs campagnes de communication, mettant en avant les séjours et les expériences disponibles dans les zones rurales.

# Favoriser les bonnes relations de voisinage

Alors que la grande majorité des voyageurs sont à la recherche de séjours authentiques et porteurs de sens, Airbnb souhaite garantir la sécurité de tous ses utilisateurs comme de leurs communautés en prenant des mesures contre les comportements inappropriés.

En 2020, Airbnb a mis en œuvre une série de mesures pour que les séjours réservés sur sa plateforme se déroulent en toute sécurité, grâce notamment à la mise en place d'un **protocole de nettoyage renforcé** développé en partenariat avec l'entreprise de nettoyage éco-responsable française **Ekoklean**.

Airbnb a par ailleurs bloqué plus **30 000 réservations et supprimé ou suspendu plus de 900 annonces** dans le cadre des **mesures prises** pour interdire des fêtes au sein des logements loués par son intermédiaire. Pour aller plus loin, Airbnb annonce aujourd'hui :

- Le lancement d'un nouvel outil à destination des habitants et des villes pour leur permettre de signaler à Airbnb d'éventuelles nuisances de voisinage.
- Le maintien de l'interdiction des fêtes pour limiter les grands rassemblements en 2021 et garantir la sécurité des voyageurs et de leurs proches.

Airbnb continuera également d'être pleinement mobilisée pour répondre efficacement, en collaboration avec les villes, à la lutte contre les annonces de sous-location illégales dans les logements sociaux, dans les résidences étudiantes ou encore dans des logements insalubres.

Any forward-looking statements speak only as of the date of this release and reflect our beliefs and opinions as of the date of this release. We expressly disclaim any obligation to update or revise any information contained in this release.

# Nourrir un dialogue de long terme avec les villes sur la reprise du tourisme

Airbnb réaffirme sa volonté d'être un partenaire de long terme des grandes villes françaises et souhaite travailler avec elles à la création d'un nouveau modèle de tourisme raisonné, adapté aux enjeux locaux et qui permettent à chacun de bénéficier de nouvelles opportunités économiques.

Pour ce faire, Airbnb annonce la création d'un forum de discussion avec les responsables des villes qui réunira les équipes municipales et les responsables du tourisme et de l'attractivité, afin de poursuivre le dialogue et de développer de nouvelles initiatives en faveur de la relance de l'activité touristique dans les territoires.

Cet espace de dialogue permettra à Airbnb de répondre à leurs préoccupations, et de partager régulièrement des informations sur la reprise du tourisme et l'impact économique des séjours sur Airbnb. Les fonctionnalités du « Portail des Villes » seront notamment détaillées pour encourager les villes à se saisir de ce nouvel outil à leur disposition.

Airbnb dévoilera également de nouvelles données sur l'impact économique positif de la plateforme et communiquera, par ce biais, les derniers engagements et innovations de la plateforme.

# Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives au sens des dispositions de la “Sphère de Sécurité” (“Safe Harbour”) du Private Securities Litigation Reform Act américain de 1995 concernant le groupe Airbnb et notre secteur, qui impliquent des risques et des incertitudes importantes.

Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques contenues dans le présent communiqué, y compris les déclarations concernant l’avenir du voyage, les effets de la pandémie de COVID-19, le comportement des hôtes et des voyageurs, ainsi que nos performances, perspectives, plans, objectifs et stratégies futurs, sont des déclarations prospectives.

Bien que nous estimions que les attentes ou perspectives reflétées dans ces déclarations soient raisonnables, nous ne pouvons pas garantir que celles-ci s’avèreront exactes.

Les facteurs suivants font partie de ceux qui peuvent entraîner un écart important entre la réalité future et les déclarations prospectives :

- Les effets et la durée de la pandémie de COVID-19 ;
- Notre capacité à attirer de nouveaux hôtes et voyageurs et à les retenir ;
- Les déclin ou les perturbations supplémentaires ou continues dans les secteurs du voyage et de l’hospitalité ou les ralentissements économiques et les autres facteurs abordés dans les sections “Facteurs de risque” (“Risk Factors”), “Rapport de gestion et analyse de la situation financière et des résultats d’exploitation” (“Management’s Discussion and Analysis of Financial Condition and Results of Operations”) et “Mise en garde concernant les déclarations prospectives” (“Cautionary Note on Forward-Looking Statements”) de notre Prospectus déposé auprès de la Commission américaine des valeurs mobilières et des échanges (la “SEC”) le 11 décembre 2020.

Toutes les déclarations prospectives ne sont valables qu’à la date du présent communiqué et reflètent nos convictions et opinions à la date du présent communiqué. Nous déclinons expressément toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information contenue dans ce communiqué.

